Docusign Envelope ID: F28642EA-C141-8633-81E7-7F32981FE95A

FNME-CGT
Monsieur Fabrice COUDOUR
Mme Soraya LUCATELLI
263 rue de Paris
93516 MONTREUIL Cedex

Paris, le vendredi 23 octobre 2026

Objet : Réponse à votre courrier du 14 octobre 2026 relatif aux recommandations de la Cour des comptes liées aux dispositions statutaires, SNB 2026 et 2027

Monsieur le Secrétaire Général,
Madame la Déléguée de Branche,

Nous avons pris connaissance de votre courrier du 14 octobre 2026 par lequel vous interpellez l'UFE et l'UNEmIG sur les suites susceptibles d'être données à certaines recommandations formulées par la Cour des comptes, ainsi que sur les mesures salariales de Branche au titre de 2026 et 2027.

Nous souhaitons tout d'abord rappeler que le rapport de la Cour des comptes porte sur la gestion des ressources humaines d'EDF SA. Les recommandations qu'il formule s'inscrivent dans le cadre de sa mission de contrôle et d'évaluation et ne constituent pas un programme de mesures que l'entreprise aurait vocation à décliner systématiquement.

Certaines de ces recommandations portent toutefois sur des dispositifs relevant du cadre de Branche, auxquels vous faites notamment référence dans votre courrier. Les éventuelles évolutions de ces dispositifs ne sauraient résulter de la seule publication de ce rapport. Elles relèvent du dialogue social de Branche conduit dans les instances prévues à cet effet. Les employeurs sont attachés à ce que ce dialogue se poursuive dans le respect du cadre social de Branche et des enjeux auxquels sont confrontées les entreprises des industries électriques et gazières.

S'agissant de la politique salariale, nous sommes pleinement attentifs aux préoccupations exprimées en matière de rémunération et de pouvoir d'achat. Les revendications portées par la FNME-CGT, comme celles des autres fédérations syndicales représentatives, ont vocation à être examinées dans le cadre des négociations salariales de Branche. Les échanges engagés sur ces questions lors de la CPPNI du 15 octobre 2026 se poursuivront lors de la prochaine CPPNI, au cours de laquelle les représentants des employeurs présenteront leurs propositions aux organisations syndicales.

Notre volonté est ainsi de poursuivre avec l'ensemble des fédérations syndicales représentatives un dialogue social responsable et constructif, permettant d'accompagner les transformations des entreprises de la Branche et de préserver leur attractivité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, Madame la Déléguée de Branche, l'expression de nos salutations distinguées

Christian BUCHEL
Président de l'UFE

Signé par : Christian BUCHEL
E9208FFAF41F4BF...

Pierre DUVIEUSART
Président de l'UNEmIG

Signé par : Pierre Duvieusart
CE3EB44D815043C...

UNION FRANCAISE DE L'ELECTRICITE
124 rue de Réaumur – 75002 Paris

UNION NATIONALE DES EMPLOYEURS DES INDUSTRIES GAZIERES
Tour T1 – 1 place Samuel de Champlain- Case courrier 2340
92930 Paris La Défense Cedex